



Appel à projet de recherche 2017 « Islam, Religion et Société »
Ministère de l'Intérieur, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

Projet n° 22-2017 – L'humanitaire islamique en France

Formes anciennes d'engagement éthico-religieux, les associations humanitaires à caractère confessionnel ont connu de fortes transformations ces dernières années, particulièrement dans le champ de l'humanitaire islamique.

De prime abord, deux modèles semblent aujourd'hui coexister : celui, ancien, qui met en avant l'universalité de sa cause ainsi que ses coopérations avec des acteurs humanitaires d'autres confessions, et celui, plus jeune et militant, qui met plus volontiers en avant son identité musulmane, son engagement contre « l'oppression » de ses coreligionnaires dans certains contextes et donnent à voir un imaginaire transnational qui réactive l'utopie d'une « Oumma ». Mieux distinguer les trajectoires, influences, réseaux, ainsi que les politiques de marketing et de mobilisation de ces associations et ONG islamiques permettra d'illustrer ces mutations du paysage humanitaire militant au sein de l'islam de France. On en reconstruira dans un premier temps la genèse, des origines jusqu'aux dernières associations récemment arrivées sur le marché éthico-religieux musulman.

On entreprendra ensuite une recherche de terrain auprès des différentes associations humanitaires pour brosser un panorama précis de leurs actions, des plus ponctuelles et réduites jusqu'aux actions d'envergures ; élaboration de la politique de mobilisation, communication, marketing, modalités de collecte, logistique, usages des fonds, aspects concrets de l'action... c'est l'ensemble de la chaîne de l'action humanitaire qui sera explorée. Le modèle économique et financier des associations (liens avec des donateurs et mécènes étrangers par exemple) et de leurs projets, leurs ressources humaines, leur ingénierie sociale, pourront faire l'objet d'une investigation. Un focus pourra s'appliquer à l'examen des techniques de communication visuelle, à la sémiotique ainsi qu'à la sémantique de la mobilisation à base confessionnelle, particulièrement à travers les réseaux sociaux. Les chercheurs prêteront enfin une attention particulière à la trajectoire sociale des femmes et hommes qui s'engagent dans l'humanitaire islamique. Enfin les chercheurs pourront également entreprendre une étude (quantitative ou qualitative) sur les donateurs : pour quelles raisons se mobilisent-ils/elles ? Par quoi leur choix de causes et d'organisation à soutenir est-il guidé ? Quel sens attribuent-ils à leur action de soutien etc. ?

Bibliographie indicative

BELLION-JOURDAN Jérôme, « Les organisations de secours islamique et l'action humanitaire », *Esprit* No. 277 (8/9) (Août-septembre 2001), pp. 173-185.

BELLION-JOURDAN, « Réseaux transnationaux de l'aide humanitaire islamique : les ONG islamiques », in *ONG et gouvernance dans le monde arabe*, S. BEN NEFISSA, N.ABD AL-FATTAH, S.HANAFI, C.MILANI (dir.), Karthala-Cedej, 2004, pp. 113-140.

BENTHALL Jonathan, « L'humanitarisme islamique », in *Cultures et Conflits*, No. 60, (Hiver 2005), pp. 103-122.

MISRAOUI Djamel, « Islam et humanitaire », *Revue internationale et stratégique* (IRIS), 2015/2 (n° 98); pp 147-155.

➤ **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs et/ou étudiants identifiés pour mener à bien l'ensemble de ce projet de recherche.

➤ **Délivrables**

Un rapport à mi-parcours, éventuellement un séminaire à mi-parcours ainsi qu'un rapport ou une publication finale d'une centaine de pages.

➤ **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il/Elle pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

➤ **Calendrier**

Date limite : **Mardi 6 juin 2017** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission).